



# Indépendants, les oubliés de la crise

**CONJONCTURE** Difficultés de paiement, faibles revenus, hausse des faillites...

- Interminable, la crise ne cesse d'enfoncer les indépendants.
- Moins de starters que d'entreprises disparues.
- Toujours autant d'obstacles à l'entrepreneuriat.

Le tunnel de la crise est long et les indépendants restent au bord de la route. Augmentation des faillites, hausse des demandes de délais de paiement, des revenus en berne : les indépendants sont toujours embourbés dans la crise. Un ma-

rasme confirmé par le baromètre de l'Union des classes moyennes (UCM) et par les chiffres du Syndicat national des indépendants (SNI). S'il est difficile de dresser un panorama global, tant les réalités des indépendants sont diverses, certains indicateurs reflètent parfaitement leurs difficultés.

Comme le symbole d'une conjoncture économique défavorable, le nombre d'entreprises disparues ne cesse de croître. Au premier semestre 2013, elles étaient plus de 50.000 à s'éteindre des suites d'une faillite ou d'une cessation d'activité.

Pour la même période, la création d'entreprises plafonnait à 36.218 unités. Moins de starters que d'entreprises définites, une tendance qui n'est pas neuve. Mais le fossé se creuse d'année en année : de 2.995 au premier semestre 2011 à 16.641 en 2013.

Les indépendants, déjà fragilisés par l'absence de revenus garantis et d'indexation, sont frappés à divers niveaux. L'accès au financement est la pierre d'achoppement des entrepreneurs : « Ils sont le parent pauvre du crédit bancaire. Pourtant, les montants dont ils ont besoin ne sont pas énormes », relève Arnaud De-

plae, directeur du service d'études de l'UCM. « Près de 29 % des entreprises se sont vues refuser un crédit. On était à 20 % en 2010 », estime Sven Nouten, porte-parole du SNI.

Autres obstacles pour l'indépendant : la pression fiscale et les charges administratives. « Même celui qui s'en sortait bien au départ de la crise souffre de plus en plus », affirme Arnaud Deplae. Force est de constater que les indicateurs confirment ce scénario. Les difficultés économiques des indépendants ne semblent pas s'estomper. ■

N.G.S. (st.)

## Albert Charlier, libraire « Une réforme fiscale

Seul debout devant le secrétariat du ministre des Finances, Albert Charlier, libraire bruxellois, est venu supplier Koen Geens de diligenter une réforme fiscale avant les prochaines élections. Éclairé par la série de L'Echo « Pistes pour une réforme fiscale » (du 31 juillet au 3 août) et les nombreux articles de presse qu'il épluche chaque matin, « dès six heures », derrière son comptoir, celui qui se présente comme le porte-voix des 7 millions de contribuables belges a le verbe fort : « Ce pays étrangle les petits et les indépendants. Pour l'IPP, les deux premières tranches de revenu taxées à 25 et 30 % sont fictives ! Tous les bas et moyens salaires sont d'office imposés à 40 et 45 % minimum. Cette politique fiscale, c'est la petite mort mensuelle de la classe moyenne. C'est de la folie ! », assène-t-il, articles annotés à l'appui.

Or, cet ancien déçu du MR se défend de faire du populisme. « Je ne suis ni de gauche ni de droite. À la gauche, j'emprunte la réduction de l'IPP sur les bas et moyens salaires et l'augmentation de l'impôt pour les 770.682 contribuables belges dont le revenu net imposable est supérieur à 50.000 euros. En revanche, je plaide également pour une réduction du taux nominal de l'impôt des sociétés à 20 % (la moyenne européenne est à 25 %, la Belgique à 33,9 %, ndr) afin de garder un maximum d'entreprises et d'encourager d'autres à venir créer de la valeur et de l'emploi en Belgique ». Et pour

financer cette réforme, préconise une lutte contre les fraudes fiscales, la suppression de lignes « inutiles » et la réduction des dépenses publiques à tous les niveaux de gouver-

### « Ma légitimité ? Ma citoyenneté »

Albert Charlier était choqué qu'on puisse mettre en doute sa légitimité. « Ce monde devrait pouvoir imaginer une fiscalité crédible s'il le voulait. Il faudrait des forums dans chaque commune, des universités, des experts dans tout le pays. Nous devons profiter de nos mandats pour recréer de la démocratie participative. »

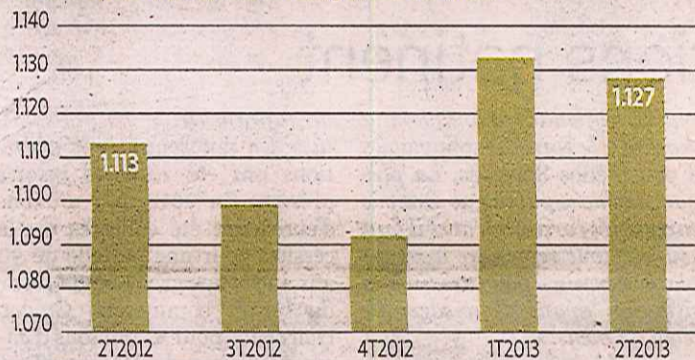
« Or, poursuit-il, la démocratie, c'est la classe moyenne. Si vous renoncez à la confiance, le pouvoir de penser à la classe moyenne se casse. Les forces du populisme, de l'extrémisme nationaliste, ces réfugiés de la confiance et de l'emploi ne vont pas attendre ! Mais il est urgent de passer avant les élections ! Arrivera trop tard ! », prévient-il.

« Si en trois mois, on change de roi, stabiliser le pays, ça va de la confiance et envoier un signal positif à l'étranger, bien espérer une réforme pour Noël ! », lâche-t-il, aussi seul, devant les portes fermées. ■

OLIVIER

### DES REVENUS INFÉRIEURS À L'INFLATION

Evolution de la cotisation moyenne (en euros)



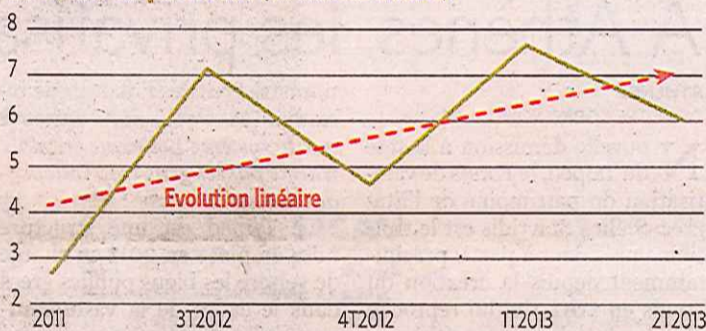
### La cotisation moyenne en très légère hausse

Si les cotisations augmentent, c'est que les revenus des travailleurs indépendants sont en hausse. Et inversement. En l'espace de douze mois, ces derniers n'ont quasiment pas évolué (sur base des revenus de 2010). À peine 14 euros de plus. Une croissance de 1,3 % par rapport à 2012 qui place la cotisation moyenne à hauteur de 1.127 euros. Un résultat très faible, puisqu'il est inférieur à l'inflation. Les revenus des indépendants augmentent donc moins vite que la hausse généralisée des prix. « Le constat est négatif. La stabilisation se situe à un niveau très bas », confirme Arnaud Deplae, directeur du service d'études de l'UCM. Les chiffres avancés par le syndicat des indépendants noircissent encore plus le tableau : « 16 % des indépendants gagnent moins de 833 euros par mois, alors que le seuil de pauvreté est fixé à 973 euros mensuels ».

N.G.S. (ST.)

### DIFFICULTÉS DE PAIEMENT EN HAUSSE

Evolution des montants associés aux demandes de délais de paiement (en millions d'euros)



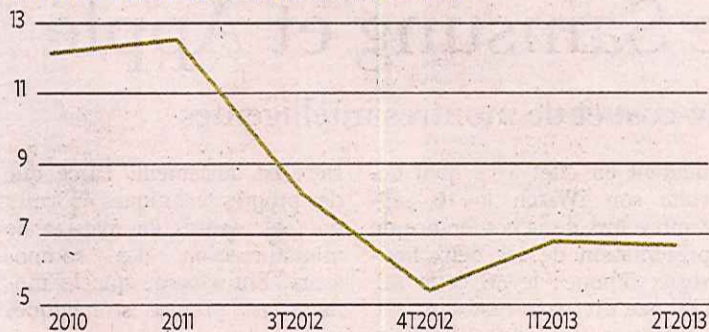
### Les montants associés aux délais ont doublé

Un indépendant sur 25 est confronté à des difficultés de paiement. Selon les données de l'UCM, plus de 5.500 demandes de délais pour payer ses cotisations ont été enregistrées sur les six premiers mois de l'année. 200 dossiers de plus qui représentent une croissance de 5 % par rapport à 2012. Parallèlement, le montant associé aux demandes de délai a littéralement explosé : de 3,2 millions d'euros en 2010 à 6 millions d'euros en 2013. Si, en théorie, les facilités accordées par les caisses d'assurances sociales concernent des problèmes de liquidités provisoires, les statistiques du syndicat national des indépendants (SNI) enfoncent le clou : près de 38 % des factures seraient payées tardivement, voire impayées. Une situation qui place les PME dos au mur. Résultat : un quart des faillites résulte d'un défaut de paiement.

N.G.S. (ST.)

### ÉTAT DE BESOIN : UN INDÉPENDANT SUR 45

Evolution du montant des dépenses de cotisations sociales (en millions d'euros)

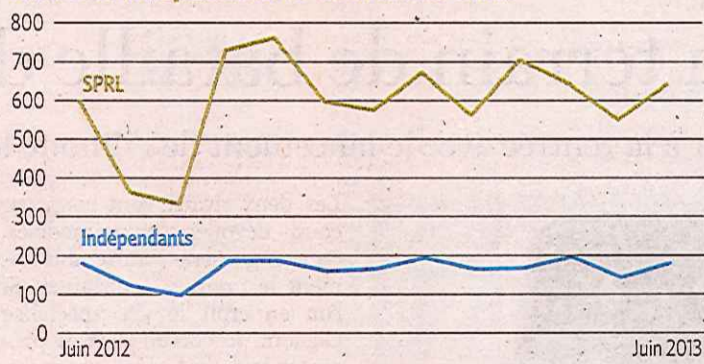


### Les dépenses de cotisations stabilisées

Un indépendant sur 45 sollicite l'exemption de ses cotisations. Après des pics records en 2010 et en 2011, le montant des dépenses de cotisations se stabilise pendant les six premiers mois de l'année. Ces demandes d'immunité concernent des indépendants « dans un état de besoin ou proche d'un état de besoin » qui sollicitent l'annulation complète des montants dus. Une procédure exceptionnelle octroyée à un peu plus de 1.600 indépendants au cours du second trimestre 2013, pour des montants moyens légèrement supérieurs à 4.150 euros. Si le nombre de dossiers baisse légèrement par rapport au début de l'année, la valeur des sommes exonérées suit le chemin inverse. Effacer l'ardoise des cotisations a tout de même un coût pour

### 92 % DES FAILLITES POUR LES TPE

Faillites d'indépendants et de SPRL sur un an



### Toujours plus de faillites

Près de 92 % des faillites concernent des entreprises de moins de cinq travailleurs (TPE). Si la croissance constante des faillites est devenue dramatiquement banale, le bilan dressé par l'UCM permet de mettre en lumière les principales victimes de la situation économique défavorable. Sur 994 entreprises faillies en juin 2013, 917 avaient moins de 5 travailleurs. Pendant le second trimestre de 2013, 500 travailleurs indépendants ont mis la clé sous le paillason. Soit un léger accroissement de 1 % par rapport à la même période de 2012. Du côté des SPRL, ce chiffre se hisse à 1.330 faillites. Près de 10 % de plus par rapport à 2012. À cela, il faut ajouter les résultats catastrophiques du premier trimestre 2013, marqué par une

Albert Charlier, indépendant, devant le secrétariat du ministre des Finances pour présenter sa réforme fiscale. © OLIVIER CROUGHS

